Envoyé en préfecture le 07/09/2023

Reçu en préfecture le 07/09/2023

Publié le

ID: 014-200065589-20230831-2023_128-DE

COMMUNAUTE DE COMMUNES VAL ES DUNES

1 rue Guéritot 14370 ARGENCES © 02 31 15 63 70

Date de convocation : 24.08.2023 Date d'affichage 24.08.2023

Nombre de conseillers :	
En exercice	39
Présents	32
Titulaires	32
Suppléants	0
Pouvoirs	3
Votants	35
19h17 Arrivée titulaire	+2
Pouvoirs	+1
Votants	38
Quorum	20

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mille vingt-trois le trente-et-un août à dix-neuf heures, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à la salle des fêtes de la commune de Cagny sous la présidence de M. Philippe PESQUEREL.

Etaient présents: MM. Dominique DELIVET, Gilbert GEMY, Mmes Florence GUERIN, Marie-Françoise ISABEL, Lydie MAIGRET, Marianne TURPIN, Ann BAUGAS, Nathaly MONROCQ, M. Philippe PESQUEREL, Mme Florence SERANDOUR, M. Guillaume LECOEUR, Mme Magali LONCLE, M. Eric MARGERIE, Mme Sophie de GIBON, MM. Eric DUVAL, Michel CRUCHON, Laurent DECLERCK, Stéphane AMILCAR, Mme Régine ÉNÉE, MM. Alain PORQUET, Henri LEHUGEUR, Mme Coralie ARRUEGO (arrivée à 19h17), MM. Stéphane CASTEL (arrivée à 19h17), Matthieu PICHON, Alexandre PIGEONNIER, Mme Sylvie SALLE, MM. Joël DUGUEY, Claude FOUCHER, Mme Patricia LECOMTE, MM. Didier LEMONNIER, Alain BOHEME, Patrice MARTIN, Mme Laurence MORIN et M. Jean-Pierre FORGEAS formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés: MM. Thomas LEROY (pouvoir à Marianne TURPIN), Jacques-Yves OUIN (pouvoir à Lydie MAIGRET), William HERFORT, Philippe PIARD (pouvoir à Alain PORQUET), Mme Alexandra LEPINAY (pouvoir à Coralie ARRUEGO).

Secrétaire de séance : Mme de GIBON

Délibération n° 2023 / 128

Objet : OTRI - SPL Normantri : nomination des représentants au Conseil d'Administration et à l'Assemblée Générale

Suite aux élections municipales argençaises, il convient de nommer les représentants de Val ès dunes au Conseil d'administration et à l'Assemblée générale de la SPL Normantri.

Il est proposé d'y nommer le nouveau vice-président en charge d'otri, Stéphane AMILCAR.

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Nomme Stéphane AMILCAR, au sein du Conseil d'administration pour représenter la Communauté de communes Val ès dunes ;
- Nomme Stéphane AMILCAR à l'Assemblée générale de la SPL pour représenter la Communauté de communes Val ès dunes ;
- Autorise les représentants de la Communauté de communes Val ès dunes à accepter toutes fonctions dans le cadre de la représentation qui pourrait leur être confiée au sein de la SPL (Présidence, Vice-Présidence, membres titulaires ou suppléants des éventuelles Commission d'Appel d'Offres, etc.);
- Autorise M. le Président à signer l'ensemble des pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Pour extrait conforme.

La secrétaire de séance, Sophie de GIBON



Le Président, Philippe PESQUEREL